

LE DAUPHINE LIBERE
28 septembre 2009

ERIDAN / 26 / ALLEX

ALLEX

Projet Eridan, le débat n'est pas clos

Eridan, 200 km de canalisations de transport de gaz naturel. Dans la mythologie grecque, Eridan est généralement identifié au Pô et parfois au Rhône. La réalisation du projet ne s'annonce pas pour autant comme un long fleuve tranquille. Elle inquiète.

À Allex, le maire Gérard Crozier a accueilli la Commission particulière de débat public et le maître d'œuvre. Le débat a porté sur le fuseau d'étude qui varie de 2 à 4 km de largeur selon la zone à traverser. Ce projet doit répondre à la nécessité de développer les capacités de transport de gaz naturel dans le Sud-Est, par des canalisations d'environ 200 km de long de Saint-Martin-de-Crau, Bouches-du-Rhône, à Saint-Avit dans la Drôme. La décision de réalisation n'est pas encore prise. Son coût est estimé à 500 millions d'euros. Les travaux prévus pour une durée de 18 mois pourraient commencer en 2013 pour une mise en service 2 ans plus tard. La canalisation constituée de tubes de 1,20 m de diamètre serait recouverte d'au moins un mètre de terre. Le chantier nécessiterait une piste d'une trentaine de mètres de largeur et après la réalisation, il y aurait une bande de servitude de 10 à 20 m de large, d'où des impacts sur l'agriculture, la viticulture, la sylviculture, la faune, la flore. Ce tracé devrait franchir la réserve naturelle nationale des Ramières qui s'étend sur Livron, Grâne, Allex, Chabrilan et Eurre. Il est projeté de la traverser dans sa partie la moins large c'est-à-dire la Drôme et ses rives. Pour Jean-Michel Faton, conservateur de la réserve, pendant les travaux et après, il faudra protéger l'environnement, que l'impact soit le moins catastrophique possible, « Ce franchissement est forcé », donc obligatoire ? Ce lapsus équivoque a été corrigé par les termes de forage, de forçage, techniques de franchissement. Jean-Michel Faton a insisté : « en toute logique, on ne devrait pas passer par la réserve... sauf s'il n'y a pas d'autres solutions. » Le débat n'est pas clos. Pour GRT gaz, il faut diversifier davantage les approvisionnements en gaz naturel. Tout est encore à définir jusqu'en 2010 quand GRT gaz rendra publiques les conditions dans lesquelles il pourrait poursuivre son projet soumis à enquête publique et autorisation ministérielles.